

# LE MUSÉE SORT DE SA RÉSERVE

le musée du Domaine départemental de Sceaux  
dévoile un trésor méconnu de ses réserves.

## «C'est la tête à Voltaire»



Anonyme, *Portrait de Voltaire*, XVIII<sup>e</sup> siècle, estampe (détail), 13,7 x 9 cm,  
Inv. 56.3.3, MDDS © CD92/B.Chain

Les portraits de Voltaire sont nombreux, à telle enseigne d'ailleurs qu'il serait bien difficile d'en dresser la liste exhaustive : à peine l'auteur eut-il accompli ses premiers exploits parmi les lettrés de son temps, que tableaux, dessins, pastels et estampes vinrent immortaliser celui qui devait incarner, à lui seul et pour toujours, l'essence même de l'esprit français. En un ouvrage de référence, intitulé *Iconographie voltairienne* (Paris, 1879), Gustave Desnoiresterres tenta de faire l'inventaire et l'étude de tous ces portraits de l'homme aux traits si prégnants, à l'expression si constamment ironique, dont les artistes se plurent à scruter la moindre inflexion physiologique, faisant en cela le pari implicite que le génie, pour se manifester en des formes si singulières, devait être véritablement quantifiable.

Le cas est exceptionnel, pour ne pas dire unique, car à y regarder de près, les grands auteurs français n'ont guère été gâtés par les portraitistes. Que l'on en juge, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, des deux portraits connus de Pierre Corneille, l'un anonyme (le plus célèbre ; Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon) et l'autre de François Sicre (Paris, musée Carnavalet), peintre de maigre renom. Le grand Molière, de son vivant, posa pour Nicolas Mignard (dans le rôle de Pompée, Paris, musée de la Comédie-Française) et pour son frère, Pierre, en une effigie plus intime et très touchante (Chantilly, musée Condé). Les traits de Boileau furent fixés par Hyacinthe Rigaud (collection particulière) et par le plus modeste Jean-Baptiste Santerre (l'original en collection particulière). Madame de Sévigné elle-même, pourtant mondaine parmi les mondains, ne fut guère mieux servie : elle posa pour Mignard (château des Rochers) puis pour

# LE MUSÉE SORT DE SA RÉSERVE

Claude Lefebvre (Paris, musée Carnavalet), et l'on doit compter pour rien le nombre impressionnant de portraits de belles dames qui furent honorées, après avoir perdu leur identité propre, de celle usurpée de la grande épistolière. Seul le discret La Fontaine fait exception qui, passant de protectrice en mécène, fut pour cela mis en peinture par les plus grands : François de Troy (Genève, Bibliothèque universitaire), Nicolas de Largillierre (collection particulière), et Hyacinthe Rigaud à deux reprises (Abbaye de Montserrat et Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon), cela sans compter quelques représentations par de petits maîtres. Or, dans le portrait peint par Rigaud vers 1694 (celui de Versailles), nul ne peut s'empêcher de faire le lien entre les traits du fabuliste et ceux de... Voltaire. Par quoi l'on montre que le génie français, en effet, a peut-être un visage...

Les grands auteurs du siècle des Lumières n'inspirèrent pas davantage les peintres : de Montesquieu peint *ad vivum* nous ne connaissons que des représentations modestes : croquis de Ghezzi, médaille de Dassier... Diderot a posé pour Louis-Michel Van Loo (Paris, musée du Louvre) et son célèbre portrait par Fragonard (également au Louvre) a depuis peu perdu son identité pour la raison - décisive - que la couleur des yeux n'y est pas celle de l'auteur du *Neveu de Rameau*... Rousseau lui-même, le meilleur ennemi de Voltaire et son pendant devenu nécessaire (ils constituèrent en cela le plus grand succès de la petite statuaire, notamment d'après les modèles de Jean-Claude Rosset), est essentiellement connu par le pastel qu'en fit Maurice Quentin de La Tour (Saint-Quentin, musée Antoine-Lécuyer ; autres versions connues).

Il n'est donc pas inintéressant de s'arrêter un instant, au travers d'une sélection de portraits de Voltaire, sur un visage qui, naguère, était bien reçu à la cour de la duchesse du Maine en son château de Sceaux.

## Voltaire, né à Châtenay ?

### Châtenay ou Paris ?

Le lieu et la date de naissance de François-Marie Arouet (1694-1778)<sup>1</sup> ont fait couler beaucoup

d'encre. Baptisé le 22 novembre 1694, en l'église Saint-André-des-Arts, à Paris, il serait né « le jour précédent », comme l'atteste une copie du registre paroissial. Voltaire livra pourtant trois dates différentes, dont celle du 20 février, réitérée plusieurs fois. Il affirma également avoir été un enfant de faible constitution, « ondoyé » peu après sa naissance et baptisé une fois viable, quelques mois plus tard<sup>2</sup>. Ses biographes ne mirent pas en question cette version des faits, mais y apportèrent des détails supplémentaires. En 1786, Duvernet pensait qu'il avait été ondoyé « sur une autre paroisse », sans préciser davantage<sup>3</sup>. Condorcet fut le premier, en 1789, à situer la naissance de Voltaire « à Châtenay », le 20 février, et la cérémonie de son baptême parisien, le 22 novembre<sup>4</sup>.



Châtenay-Malabry : Grande Rue, carte postale, CP\_694-00694, MDDS © CD92

C'est par conséquent le texte tardif de Condorcet qui établit la naissance de Voltaire à Châtenay. Le culte voltairien s'y développa, sur la foi de cette affirmation non vérifiée, donnant libre cours à plusieurs légendes tenaces. Selon une tradition orale, Marguerite d'Aumart, sa mère, aurait accouché soudainement alors qu'elle séjournait chez son beau-frère, dont la propriété châtenaisienne ne fut toutefois jamais localisée. Les Arouet possédaient, certes, une maison de campagne dans le village, mais Arouet Père en fit l'acquisition en 1707, treize ans après la naissance de François-Marie. Cette maison, démolie en 1853, se situait dans l'actuel parc du château de la Roseraie. Elle ne doit pas être confondue avec la grosse bâtisse photographiée par Atget en 1901, décorée d'un buste à l'effigie de Voltaire, avec l'inscription « NE A CHATENAY », tardivement rapportée au séjour présumé du grand homme, probablement

# LE MUSÉE SORT DE SA RÉSERVE

sous Louis-Philippe<sup>5</sup>.

## Une naissance illégitime ?



Eugène Atget, Châtenay. Maison du notaire Arouet, 1901, photographie, 13,5 x 21,3 cm, inv. 89.23.13, MDDS © CD92/P.Lemaître

Pourquoi avoir suggéré une date de naissance erronée sur l'acte de baptême ? Le mystère se lève peut-être à la lumière d'une autre affaire. A tort ou à raison, Voltaire pensait être le fils naturel d'un dénommé Rochebrune. En dehors d'une allusion discrète dans la biographie de Duvernet<sup>6</sup>, l'information repose uniquement sur le témoignage de Voltaire, qui défendit « l'honneur de sa mère à avoir préféré un homme d'esprit », de surcroît « auteur »<sup>7</sup>. L'adultère supposé de la mère et l'extrême faiblesse de l'enfant pourraient justifier à la fois une naissance clandestine et un baptême différé, dont la cérémonie devait restaurer l'honneur du père « officiel ». L'acte de baptême fixait légalement la date de naissance de François-Marie Arouet, poussant Voltaire, apparemment bien informé, à rétablir la vérité à plusieurs reprises.

## Une question réellement tranchée ?

Pour René Pommeau<sup>8</sup>, l'hypothèse d'un baptême différé est vraisemblable, de même qu'une naissance à Châtenay, aussi controversée fût-elle. En l'absence de preuve (un acte paroissial, une présence attestée des Arouet à Châtenay, en 1694), Pommeau ne tranche pas la question. Voltaire n'a, semble-t-il, jamais désigné Châtenay comme sa terre natale. En 1768, il souligna même, dans une lettre envoyée au mathématicien Antoine Deparcieux, sa « qualité de parisien<sup>9</sup>. » Quant au jour de sa naissance, les versions ont évolué au fil du temps. Il y a quelques années, la révélé-

tion d'une lettre, datée du 23 novembre 1694, qui évoquait un enfant « né d'il y a trois jours », semblait confirmer une naissance en novembre. Son authenticité est aujourd'hui remise en cause<sup>10</sup>. Force est de constater que neuf mois séparent exactement le 20 février du 21 novembre. Voltaire aurait pu, comme le suggère encore Pommeau, livrer « pour la véritable date de sa naissance celle de sa conception<sup>11</sup> ».

## Voltaire à la cour de Sceaux

### Des protecteurs efficaces

La présence de Voltaire à la cour de Sceaux ne s'explique pas seulement par la proximité de Châtenay, où Arouet Père avait fait l'acquisition d'une maison, en 1707. Le jeune homme put compter sur la bienveillance de son entourage et de deux protecteurs. Son parrain, l'abbé de Châteauneuf, l'introduisit probablement auprès du poète Chaulieu, qui fréquentait la cour de Sceaux. François-Marie lui fit parvenir, en 1712, une épigramme contre l'élection de Danchet à l'Académie française, dont Chaulieu se souvint peut-être lorsqu'il recommanda le jeune homme à la duchesse du Maine. A Châtenay, Voltaire gravitait également dans l'entourage de Nicolas de Malézieu, grand ordonnateur des divertissements de la duchesse du Maine : chez Malézieu, il assista notamment à la représentation de l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, le 5 août 1713. Comment aurait-il pu manquer les Grandes Nuits qui, en 1714 et 1715, marquaient l'apogée des fêtes organisées pour la duchesse du Maine, sous l'autorité de Malézieu ?

### Une princesse tyrannique et un homme d'esprit épris de liberté

La princesse et le dramaturge partageaient une passion commune pour le théâtre, ce qui n'interdit pas querelles, brouilles et réconciliations. Par ses prises de position virulentes contre le Régent Philippe d'Orléans, Voltaire avait d'abord servi la cause du duc et de la duchesse du Maine. Il fit toutefois volte-face au printemps 1718, peu avant la mise à l'écart du duc du Maine des affaires de l'Etat, la découverte de la Conspiration de Cellamare et l'arrestation du couple princier. C'est avec l'intention de racheter son revire-

# LE MUSÉE SORT DE SA RÉSERVE

ment brutal qu'il écrivit à la princesse de retour d'exil, au début du mois de janvier 1720. Celle-ci répondit en lui préférant le dramaturge Houdar de la Mothe. A la mort de ce nouvel oracle, en 1731, la princesse consentit néanmoins à se rapprocher de Voltaire. Elle lui proposa, semble-t-il, « d'acheter une charge d'écuyer » ou « de lecteur ». Il refusa. En 1736, le dramaturge tenta à son tour un rapprochement : il mentionna « la petite-fille du Grand Condé » dans l'Épître en prose de la tragédie d'Alzire, dédiée à la marquise du Châtelet, où il approuvait l'accès des femmes au savoir. La duchesse du Maine apprécia d'être associée à deux reines (Caroline d'Angleterre et Christine de Suède), mais s'étonna de devoir partager cet honneur avec la marquise du Châtelet. Le compliment ne produisit pas les suites attendues...

## Le théâtre particulier de la duchesse du Maine

C'est à l'automne 1746, dix ans plus tard, que la réconciliation fut consommée. Sur l'invitation de la duchesse du Maine, Voltaire et Madame du Châtelet se rendirent au château d'Anet. L'année suivante, Louise-Bénédicte passa commande à l'écrivain d'une épître sur les victoires de Hollande, à la gloire de son aïeul, le Grand Condé, et le réinvita, avec sa compagne, durant l'été 1747. Au cours de ce second séjour, la représentation du Comte de Boursouffle fut donnée, jour de la Saint-Louis, en l'honneur de Ludovise. Quelques mois plus tard, en délicatesse avec des « fripons » qui soutiraient tout l'argent de la marquise du Châtelet lors d'un séjour de la cour à Fontainebleau, Voltaire trouva refuge chez la princesse, cette fois, à Sceaux. Prenant à son compte fêtes et divertissements, il réveilla l'esprit de troupe qui avait fait les belles heures de la cour de Sceaux et le théâtre particulier de la duchesse du Maine. A la fin de l'année 1747, il offrit la création de La Prude à sa protectrice. La représentation précéda une brouille, probablement « à cause des invitations [que Voltaire et Madame du Châtelet] faisaient », sans permission aucune. La brouille fut de courte durée. Le théâtre réunit une dernière fois Voltaire et sa protectrice : après deux premières représentations, à Paris, il créa *Rome sauvée à Sceaux*, le 22 juin 1750.

NOTES :

<sup>1</sup> François-Marie Arouet prit le pseudonyme de Voltaire à partir de 1718, peut-être formé à partir d'Airvault, bourg poitevin dont étaient originaires ses ancêtres.

<sup>2</sup> René Pommeau, *Voltaire en son temps*, 2. vol., Paris, Fayard, 1995, t. 1, p. 10

<sup>3</sup> T. I. Duvernet, *La vie de Voltaire*, Paris, 1786, p. 11.

<sup>4</sup> Nicolas de Condorcet, *Vie de Voltaire*, Paris, 1789, p. 3-4.

<sup>5</sup> Plusieurs monuments évoquent la mémoire de l'écrivain-philosophe à Châtenay : une statue en bronze de « Voltaire jeune », exécutée, en 1886, par un sculpteur nommé Lambert, malheureusement enlevée et fondue par les Allemands en 1941 ; et un buste également en bronze, signé Marguerite Syamour, commandé par une société d'amateurs (« les Arouettistes ») et inauguré le 18 novembre 1906. Ce buste existe toujours : il fut restauré en 2000 et placé sur une fontaine proche du monument d'origine (communication écrite d'Armelle Bourhis, archives municipales de Châtenay-Malabry).

<sup>6</sup> « Deux personnes prenaient un grand intérêt à cet enfant. L'un était M. de Rochebrûne, d'une ancienne & noble famille de la Haute-Auvergne ; l'autre était l'abbé de Châteauneuf » (Duvernet, 1786, p. 10).

<sup>7</sup> Il exprima en revanche une certaine hostilité envers son père, le notaire Arouet, considérant qu'il était, « pour le génie (...) un homme très commun » (Pommeau, 1995, t.1, p. 13).

<sup>8</sup> *Voltaire en son temps*, 2. vol., Paris, Fayard, 1995, t. 1, p. 9-17.

<sup>9</sup> *Œuvres complètes de Voltaire. Correspondance générale*, Paris, 1823-25, 14 v., t. 11, p. 237, année 1768, lettre n° 3343 (A Ferney, le 17 juin, à Monsieur de Parcieux).

<sup>10</sup> Pommeau, 1995, t. 1, p. 11.

<sup>11</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 910, note 6.

<sup>12</sup> Après la mort de Louis XIV, les princes légitimés, élevés au rang de prince du sang, furent écartés des affaires de l'Etat. En réaction, la duchesse du Maine fomenta une conspiration pour renverser le Régent. L'affaire fut découverte et le prince et la princesse, ainsi que la plupart des courtisans de Sceaux, furent éloignés de Paris et assignés à résidence.